

## ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

---

### LES CHŒURS SAINTE-THERESE

[www.choeurstr.fr](http://www.choeurstr.fr)

Si vous aimez chanter,  
Si vous voulez développer votre technique vocale,  
Si vous voulez étendre et découvrir le répertoire classique,  
Ou si tout simplement, vous voulez vous initier au chant choral,  
Venez nous rejoindre !

- Pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>: les mardis et vendredis de 16h40 à 17h30 (des CM peuvent être acceptés)  
- De la 3<sup>e</sup> à la Terminale (les adultes y sont conviés aussi) : les mardis de 20h30 à 22h30.

Il y aura trois dimanches de 10h00 à 17h00 dans l'année pour des répétitions générales regroupant les deux cycles.

Les concerts : deux ou trois par saison, vers le mois de mai, parfois à Noël.

Les cotisations pour une même famille :

Adultes : 70 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 60 € pour la 2<sup>e</sup>

Elèves : 55 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 45 € pour la 2<sup>e</sup>, 30 € pour la 3<sup>e</sup> au-delà gratuit

Personnes extérieures à Sainte-Thérèse : 85 €.

Les cotisations permettent l'achat de partitions et la réalisation de projets particuliers habituels à toute chorale.

Renseignements : Philippe LEKIEFFRE, tél. 01.34.85.95.36 et [philippe.lekieffre@gmail.com](mailto:philippe.lekieffre@gmail.com).

Répétition à partir du mardi 13 septembre 2016.

### L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association Sportive concerne tous les élèves intéressés par la vie associative de l'Etablissement et qui voudraient s'impliquer davantage dans un sport de loisir ou de compétition.

Cotisation annuelle : 50 €.

Fournir un certificat médical.

Les activités proposées sont l'athlétisme, le handball et football.

Athlétisme : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin (gymnase l'hiver)

Football : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin

L'Association Sportive a obtenu cette année d'excellents résultats et nous attendons de nouveaux élèves pour renforcer les équipes et en créer de nouvelles.